



MINISTRE DES MINES

Le Ministre

ARRETE MINISTERIEL N° ¹⁰⁰⁴...../CAB.MIN/MINES/01/2011 DU 02 NOV 2011
PORTANT REFUS D'OCTROI DU PERMIS DE RECHERCHES N°12642
AU BUREAU D'ETUDES ET DE COMMERCE

LE MINISTRE,

Vu la Constitution, spécialement ses articles 93, 202 point 36
littera f et 203 point 16;

Vu la Loi n°007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier,
spécialement ses articles 10, 12, 45, 48 alinéa 1^{er}, 56 et 57;

Vu le Décret n°038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement
Minier, notamment ses articles 96 à 102 et 104 à 107 alinéa 1^{er} ;

Vu l'Ordonnance n° 08/073 du 24 décembre 2008 portant
organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de
collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi
qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'ordonnance n° 08/074 du 24 décembre 2008 fixant les
attributions des Ministères;

Vu l'Ordonnance n° 10/025 du 19 février 2010 portant
nomination des Vice-Premiers Ministres, Ministres et Vice-Ministres;

Considérant la demande de **Permis de Recherches**
n°**KIN/20110429/140100** introduite par le **BUREAU D'ETUDES ET DE**
COMMERCE en date du **29/04/2011**, et les pièces requises y jointes ;

A large, stylized handwritten signature in black ink, located in the bottom right corner of the page.



Considérant que

Le Permis de Recherches sollicité empiète totalement sur le PE 39.

Sur avis défavorable du Cadastre Minier ;

A R R E T E :

Article 1^{er} :

Il est refusé au **BUREAU D'ETUDES ET DE COMMERCE**, ayant son siège social sis **11ème rue n°118, Kinshasa/Limete**, le Permis de Recherches sollicité.

Article 2 :

Le **BUREAU D'ETUDES ET DE COMMERCE** a le droit d'exercer un recours conformément aux articles 57 alinéa 2, 313 et 314 du Code Minier.

Article 3 :

Le Secrétaire Général des Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 02 NOV 2011

Martin KABWELULU

AMPLIATIONS :

- Cabinet du Président de la République : 1
- Cabinet du Ministre des Mines : 2
- Secrétariat Général des Mines : 1
- Cadastre Minier : 1
- CTCPM : 1
- SAESSCAM : 1
- Direction des Mines : 1
- Direction de Géologie : 1
- Direction des Investigations : 1
- Direction chargée de la Protec. de l'Environ. : 1
- Div. Prov. /des Mines & Géologie du ressort : 1
- BUREAU D'ETUDES ET DE COMMERCE : 1

